

**Année scolaire 2019/2020**  
**CLASSE DES CE 1**

**Matériel que votre enfant devra posséder le jour de la rentrée des classes qui aura lieu le LUNDI 2 SEPTEMBRE 2019.**

- 1 sac de classe (si possible rigide et pas de sac à dos afin de ne pas abîmer les cahiers)
- 1 cahier de texte classique (**pas d'agenda !**)
- 1 trousse (pour y mettre uniquement les stylos, le crayon de papier, la gomme, le taille crayon, le tube de colle, le feutre velleda, la paire de ciseaux) *Une autre trousse est possible pour y mettre les feutres et les crayons de couleur mais ceux-ci peuvent également rester dans leur pochette.*
- 4 stylos bleu
- 2 stylos vert
- 1 stylo rouge
- 1 stylo noir
- 1 surligneur
- 4 crayons de papier (ou porte mine)
- 2 gommes blanches
- 1 taille crayon avec réservoir
- 4 tubes de colle (dont 2 avec le prénom de l'enfant)
- 4 feutres velleda (dont 2 avec le prénom de l'enfant)
- 1 ardoise velleda
- 1 effaceur pour ardoise ou un petit chiffon
- 1 paire de ciseaux
- Des feutres pointes moyennes
- Des crayons de couleur
- Des écouteurs

*Une réserve au nom de l'enfant sera faite en classe.*

*Le reste du matériel est financé par la commune (cahiers, protèges cahier, classeur, feuilles de classeur, pochette plastique, triple décimètre, compas, équerre, matériel de peinture, feuilles de dessins, encres...)*

**Tout le matériel de cette liste restera en classe, il ne sera pas emporté à la maison tous les soirs.**

**Il devra être renouvelé si nécessaire en cours d'année (matériel usagé, abîmé ou perdu)**

**BONNES VACANCES A TOUTES ET A TOUS**

**Merci de votre compréhension**

**Mme Vieval**